

# Commission Intercommunale d'Accessibilité

CIA



## Rapport 2023

**Commission Intercommunale d'Accessibilité**  
Quai du Péristyle - CS 20001 - 56314 Lorient cedex

**LORIENT**  
AGGLOMÉRATION

Préface ..... 3

Contexte ..... 4

Lorient Agglomération ..... 4

Le projet de territoire ..... 5

La Commission Intercommunale d'Accessibilité (CIA) ..... 5

Le projet Handicap Innovation Territoire (HIT) ..... 7

Le fonctionnement de la CIA en  
2023..... 11

Le fonctionnement des instances CIA/HIT ..... 11

L'état des lieux de l'accessibilité  
du territoire en 2023 ..... 13

L'accès au cadre bâti ..... 13

L'accès aux transports collectifs ..... 17

L'accès aux activités de loisirs ..... 19

L'insertion professionnelle ..... 23

Evènementiel ..... 23

Base de données d'accessibilité ..... 24

Formation à l'accueil des personnes en situation de handicap ..... 25

Annexe : feuilles de route des  
groupes de travail thématiques 26

# Préface

La Commission Intercommunale d'Accessibilité (CIA) œuvre en faveur de l'accessibilité universelle afin de promouvoir l'inclusion des personnes à mobilité réduite dans les domaines relevant de la compétence de Lorient Agglomération.

Pour rappel, l'année 2021 avait été marquée par le renouvellement de la CIA, en termes de composition et de fonctionnement, ainsi que par la définition des feuilles de route thématiques pour la période 2022-2026 (des objectifs ont été fixés par groupe de travail).

L'année 2023 a permis de poursuivre l'animation auprès des communes par le biais de visites et de réunion de groupes de travail.

Cette année écoulée a également été l'occasion de poursuivre un fonctionnement mutualisé avec les instances du projet Handicap Innovation Territoire.

Par ailleurs, les actions menées en faveur de l'amélioration de l'accessibilité du territoire se sont poursuivies avec intensité et ont donné lieu à de nombreux échanges avec les membres de la CIA (élus intercommunaux et communaux, représentants d'associations et d'organismes) dont nous saluons vivement et l'implication.

# Contexte

## Lorient Agglomération

Lorient Agglomération regroupe 25 communes.



*Brandérion, Bubry, Calan, Caudan, Cléguer, Gâvres, Gestel, Groix, Guidel, Hennebont, Inguiniel, Inzinzac-Lochrist, Lanester, Languidic, Lanvaudan, Larmor-Plage, Locmiquélic, Lorient, Plœmeur, Plouay, Pont-Scorff, Port-Louis, Quéven, Quistinic, Riantec.*

Les compétences de Lorient Agglomération placent son action au cœur de nombreux services indispensables aux habitants du territoire : développement économique, développement maritime, aménagement, mobilité, enseignement supérieur et recherche, habitat et cohésion sociale, environnement, tourisme et loisirs, gestion des déchets.

Troisième agglomération de Bretagne, Lorient Agglomération met au cœur de son projet ses 208 000 habitants pour en faire un territoire de vie, dynamique et durable, ouvert sur le monde.

## Le projet de territoire

Le projet de territoire définit les objectifs stratégiques à atteindre à l'horizon 2030 et permet de mettre en cohérence l'ensemble des politiques publiques de l'Agglomération.



L'élaboration de ce projet de territoire a été menée dans une démarche de co-construction en s'appuyant sur le vécu, les idées et aspirations des citoyens, acteurs socio-économiques et élus du territoire.

A ce titre, la Commission Intercommunale d'Accessibilité a également apporté sa contribution.

Ainsi, le projet de territoire comprend notamment les enjeux stratégiques suivants :

- Faire de Lorient Agglomération un territoire d'inclusion
- Accroître la mixité sociale et intergénérationnelle
- Développer l'offre de service à la population et notamment pour prendre en compte la question du bien vieillir
- Assurer la proximité et l'accessibilité des services publics sur l'ensemble du territoire
- Promouvoir un habitat pour tous, partout dans les communes

## La Commission Intercommunale d'Accessibilité (CIA)

La loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » a renforcé les mesures législatives en faveur des personnes en situation de handicap.

Ainsi, l'article L.2143-3 du code général des collectivités locales fixe notamment les dispositions suivantes :

- La création d'une commission intercommunale pour l'accessibilité (CIA) est obligatoire pour les établissements publics de coopération intercommunale compétents en matière de transports ou d'aménagement de l'espace, dès lors qu'ils regroupent 5 000 habitants et plus
- Cette commission dresse le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports. Elle détaille l'accessibilité aux personnes handicapées ou à mobilité réduite, en fonction du type de handicap, des principaux itinéraires et cheminements dans un rayon de deux cents mètres autour des points d'arrêt prioritaires au sens de l'article L. 1112-1 du code des transports. Elle établit un rapport annuel présenté en conseil [intercommunal] et fait toutes propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant
- Elle est composée notamment des représentants de la commune, d'associations ou organismes représentant les personnes handicapées pour tous les types de handicap, notamment physique, sensoriel, cognitif, mental ou psychique, d'associations ou organismes représentant les personnes âgées, de représentants des acteurs économiques ainsi que de représentants d'autres usagers de la ville (article L.2143-3 du code général des collectivités locales).

En pratique, la Commission Intercommunale d'Accessibilité participe à plusieurs enjeux de société :

- Favoriser l'accessibilité universelle aux services publics et leur qualité d'usage pour toutes et tous
- Construire une société inclusive pour assurer le plein exercice de la citoyenneté
- Renforcer la place de l'utilisateur au cœur de l'action publique

La CIA de Lorient Agglomération a été créée en 2009 et sa composition a été renouvelée en 2021, suite aux élections municipales et intercommunales de 2020 et au lancement du projet Handicap Innovation Territoire (HIT). De fait, un travail d'harmonisation des membres, des instances et des calendriers a été mené entre la CIA et le HIT afin de mettre en cohérence et rationaliser l'ensemble des actions menées en faveur de l'accessibilité sur notre territoire.

A ce jour, la CIA de Lorient Agglomération est composée de 3 collèges regroupant 60 membres : 1 collège d'élus communautaires (10 membres), 1 collège d'élus communaux (24 membres) et 1 collège d'associations et autres organismes (26 membres).

Cette commission se réunit en séance plénière annuelle pour dresser le bilan des actions menées sur le territoire en matière d'accessibilité, dans les domaines de compétence de l'Agglomération.

En complément, ses membres sont invités à participer à 4 groupes de travail thématiques pour être force de proposition dans la définition et mise en œuvre des actions en faveur de l'accessibilité :

#### Les 4 groupes de travail thématiques



*(1) Information & communication, (2) bâtiment & logements, (3) loisirs, sport, tourisme & culture, (4) espaces publics & déplacements*

### Le projet Handicap Innovation Territoire (HIT)

En 2019, le projet Handicap Innovation Territoire (HIT) a été désigné lauréat de l'appel à projet national « Territoires d'Innovation ». Il s'agit du seul projet « handicap » à l'échelle nationale retenu dans ce cadre.



# handicap innovation territoire

Lorient Agglomération

Lorient Agglomération est chef de file de ce projet, aux côtés du Centre Mutualiste de Rééducation et de Réadaptation Fonctionnelle de Kerpape et de Biotech Santé Bretagne.

L'Etat, au titre du volet Territoires d'innovation du Programme d'investissements d'avenir géré par la Banque des Territoires, et la Région Bretagne apportent un soutien financier à ce projet doté d'un budget pluriannuel de 14,3 millions d'euros.

Ce projet se déroule sur 8 ans, de 2020 à 2027, et vise à :

- Développer un territoire inclusif de référence pour tout citoyen en situation de handicap
- Déployer l'Handicapowerment, permettant aux personnes de "transformer leurs limitations en motivations et de faire du handicap un atout pour le territoire"
- Développer et déployer de nouvelles solutions liées aux technologies numériques, à leurs usages et de nouveaux modèles organisationnels et économiques associés

Concrètement, le projet HIT se décline en 61 actions. Il fédère un consortium de 37 partenaires et un réseau de près de 120 acteurs associés d'horizons différents : établissements de soins et structures médico-sociales, entreprises, collectivités et institutions, établissements de recherche et de formation, centres d'innovation, représentants d'usagers.

Les 61 actions du projet se caractérisent par leur caractère innovant que ce soit des innovations servicielles, techniques, organisationnelles, numériques, ... L'ensemble de ces actions s'articule autour de plusieurs thématiques afin d'avoir un impact le plus complet pour les personnes en situation de handicap :

- Des expérimentations dans le parcours de vie des personnes en situation de handicap :
  - Dans les établissements de soins
  - Au domicile des personnes
  - Dans la cité (transport, accès aux équipements, ...)
- La création d'un centre d'innovation accompagnant les acteurs du handicap dans leurs projets de développement : le CoWork'HIT
- Des actions transversales visant à améliorer la formation et la connaissance des besoins des personnes en situation de handicap et de leur environnement, mais également à réaliser des actions d'évaluation, ou encore de dissémination et de communication autour du handicap.

### Les thématiques des 61 actions du projet HIT



Schéma présentant les thématiques du projet HIT

Certaines actions du projet HIT s'inscrivent dans la continuité des actions développées historiquement par la Commission Intercommunale d'Accessibilité : formation et sensibilisation à

l'accueil de personnes en situation de handicap, développement du label tourisme & handicap, recueil des données d'accessibilité, etc.

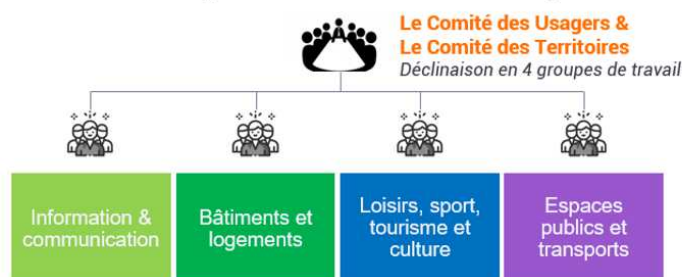
La CIA et le projet HIT sont complémentaires. Ils ont pour ambition commune de favoriser l'intégration et l'inclusion de toutes les personnes dans la société.

# Le fonctionnement de la CIA en 2023

Lorient Agglomération mène un dialogue régulier avec l'ensemble des parties prenantes de l'accessibilité du territoire.

## Le fonctionnement des instances CIA/HIT

### Les Groupes de travail CIA/HIT



Formats de travail : tables rondes, débats, présentation de sujets, positionnement sur des scénarios, tests de services / solutions, visites d'équipements

En 2023 : 4 GT ont eu lieu réunissant 52 participants au total



### Autres instances du projet HIT

#### Assemblée Générale

Décisions impactant les éléments calendaires et partenariaux conventionnés avec la CDC

**Membres** : pilotes d'opérations HIT, partenaires associés, associations, communes, financeurs

**Contenu** : état d'avancement du projet HIT + ateliers thématiques

En 2023, une assemblée générale et une assemblée générale extraordinaire

#### Instances consultatives

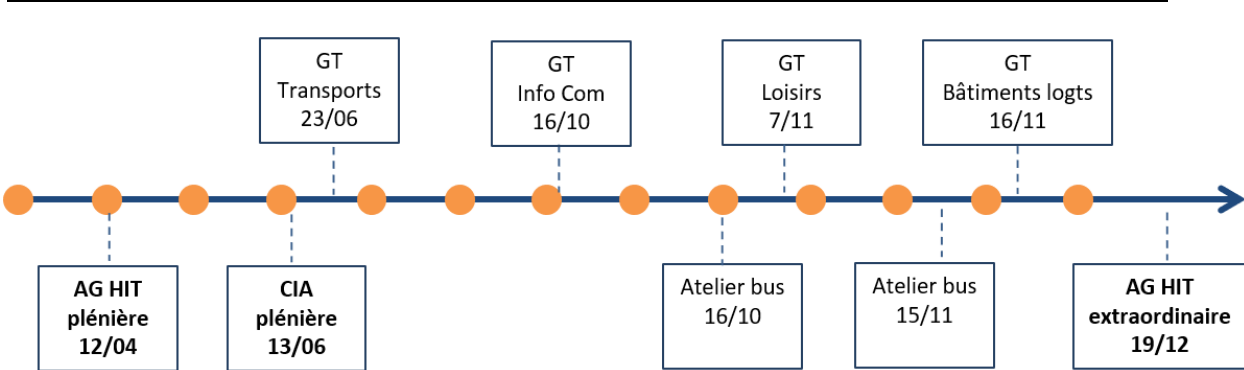
- Comité Ethique & Participation
- Comité des Usagers
- Comité des Territoires

**Membres** : associations et personnes physiques, communes, partenaires experts extérieurs

**Contenu** : avis sur les opérations HIT, appropriation des résultats, suivi des indicateurs, orientations dynamique HIT



**Calendrier global de ces réunions :**



+ séances de travail pour les opérations HIT

---

---

# L'état des lieux de l'accessibilité du territoire en 2023

## L'accès au cadre bâti

- L'habitat privé

Lorient Agglomération avec l'appui de différents acteurs de l'habitat organise des actions visant à adapter les logements privés pour permettre aux occupants de rester dans leurs logements, malgré la perte d'autonomie. Ainsi, en fonction de leurs besoins et de leurs ressources, les propriétaires occupants peuvent bénéficier :

- D'un accompagnement technique et administratif à la constitution de dossier d'adaptation de logements,
- De soutien financier pour la réalisation de travaux d'adaptation,
- De campagnes de sensibilisation au maintien à domicile

### L'accès du cadre bâti – privé

Accompagnement adaptation logements privés propriétaires occupants pour les personnes avec des ressources modestes (évolution plafonds juillet 2023)



**43 diagnostics** autonomies réalisés gratuitement avec un ergothérapeute (73 en 2022)



**85 dossiers** accompagnés co-financement Anah (115 en 2021)  
**Pour un montant total de 104 000€**  
(143 341€ en 2022)

- 68 dossiers (88 en 2022) : prévention à l'autonomie
- 17 dossiers (27 en 2022) : handicap et perte d'autonomie

Les plafonds ont évolué en juillet 2023. Seuls les foyers à revenus modestes et très modestes sont accompagnés, les 2 tranches supérieures de revenus ne le sont plus à partir de juillet.

On note donc une légère baisse des dossiers traités et un accompagnement des structures publiques (hors département) représentant près de 50% du montant des travaux.

A ces dossiers s'ajoutent 48 dossiers autonomie pour les personnes n'ayant pas obtenus les aides de l'ANHA en 2023, pour un montant total d'aides de 28 283 € d'aides.

- **L'habitat social**

- *Les logements existants*

Lorient Agglomération soutient l'adaptation, la réhabilitation et la mobilité résidentielle dans le parc social. Les bailleurs sociaux peuvent bénéficier d'une aide de 80% du montant total des travaux d'adaptation / d'accessibilité pour un montant d'aide de 4 000 € maximum.

Dans ce cadre, en 2023, 16 logements ont fait l'objet de subventions aux bailleurs sociaux pour l'adaptation de logements (pour un montant total de 39 680 € de subvention), que ce soit pour des locataires déjà en place ou dans le cadre de mutations de locataire.

En complément, afin d'améliorer l'accès aux bâtiments, des subventions sont accordées aux bailleurs pour créer des ascenseurs dans le parc existant. En 2023, 8 ascenseurs ont été subventionnés, pour un montant d'aide de 200 000€, il n'y avait pas eu de demande à ce sujet en 2022.

Par ailleurs, en 2021, une ergothérapeute a été recrutée à Lorient Agglomération dans le cadre du projet HIT, pour une durée initiale de 18 mois. En partenariat avec des associations locales, les bailleurs sociaux et les collectivités, elle a travaillé sur une amélioration des modalités de rapprochement entre l'offre et la demande de logements sociaux pour les personnes en perte d'autonomie. Ce travail

partenarial a permis de développer des outils afin de répondre à l'objectif de l'opération. Ceux-ci sont en période de test ou en cours de co-construction.

Amélioration de l'adéquation entre l'offre de logements et la demande des personnes en situation de handicap associant bailleurs sociaux et associations d'usagers

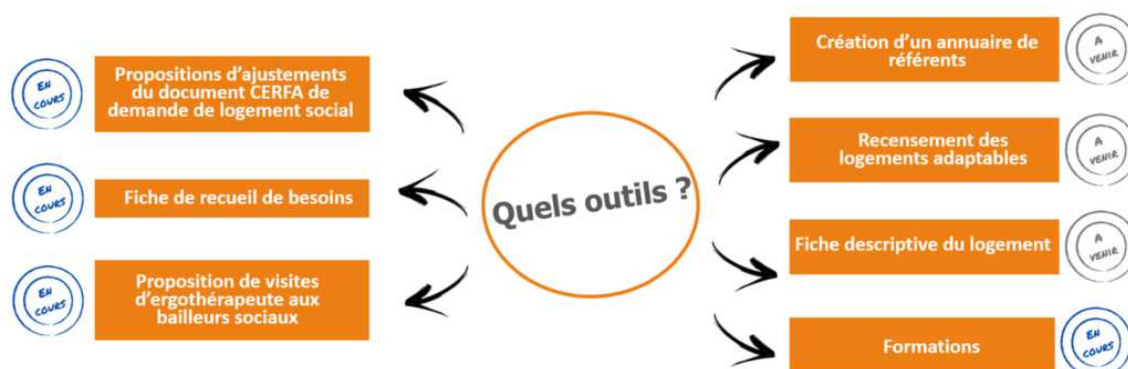
Objectifs :

- Enrichir la description des besoins des personnes en situation de handicap demandeuses de logements social
- Développer la connaissance de l'offre de logements sociaux accessibles / adaptés
- Améliorer le processus de rapprochement offre / demande



**Mise en place d'ateliers :** sensibilisation des bailleurs sociaux du territoire aux différentes familles de handicaps ; formations des acteurs du handicap et du social à la demande de logement social.

**Adaptation du formulaire de demande de logement social -** dont la forme n'est pas accessible à tous - avec préconisations et demande d'appui de l'Etat en région



Fin 2022, le poste d'ergothérapeute a été maintenu pour une durée de 10 mois, afin de poursuivre le travail engagé pour remplir les objectifs de l'opération. En 2023, un travail a été réalisé dans le cadre de l'écriture du Programme Local de l'Habitat (PLH) de Lorient Agglomération, afin d'inclure les travaux effectués lors des deux opérations du HIT sur l'habitat social dans ce futur PLH.

## ○ *Les logements neufs*

Rédaction d'un cahier des charges d'un logement standard adapté à tous (Morbihan Habitat)

Objectifs :

- Faire progresser la réglementation actuelle des logements accessibles
- Etablir les caractéristiques idéales d'un logement standard, adapté à tous les handicaps à moindre coût.

Le cahier des charges a été élaboré selon plusieurs thèmes :

circulation et accès, aires de manœuvre, ouvertures (portes et fenêtres), accès aux commandes, sols, électricité, équipements (sanitaires, cuisine, etc.), cloisons et placards.



### BILAN 2022

- Construction de deux logements sociaux témoins intégrant les données du cahier des charges

Programme Chaigneau	
+	-
Services de proximité +	Eloignement espaces verts
Gare + hôpital proches	
Pas d'autres opérations	

La première action décrite ci-dessus s'inscrit en synergie avec un projet porté par Morbihan Habitat visant à établir un cahier des charges standardisé d'un logement adapté et évolutif. La co-construction de ce cahier des charges est en phase de finalisation. Ces logements seront adaptables à toute forme de handicap, simplement et à moindre coût. Des éléments ont ainsi été prévus en amont afin de faciliter les travaux d'adaptation aux besoins du locataire lors de l'attribution (aires de manœuvre, renforts de murs, domotique en attente, réflexion sur l'acoustique dans le logement, propositions de solutions à mettre en œuvre à la demande du locataire tel que des barres d'appuis, des contrastes de couleurs, l'installation d'un détecteur de fumées avec une alerte visuelle et / ou vibratoire, ...).

Par la suite, il est prévu la construction de deux appartements témoins temporaires permettant de confronter ce cahier des charges à la réalisation du cadre bâti. Le permis de construire a été déposé à l'été 2023. Ces logements seront construits rue Chaigneau à Lorient et leur livraison est prévue fin 2026.

Une stratégie partagée de l'utilisation du cahier des charges sur le territoire est intégrée dans le PLH.

## L'accès aux transports collectifs

De nombreuses actions et travaux ont été réalisés pour faciliter l'accessibilité des lignes régulières de bus et de bateau bus.

Un Schéma Directeur d'Accessibilité aux transports publics a été adopté le 11 mai 2012 par Lorient Agglomération. Ce document de programmation définit les points d'arrêt prioritaires devant être rendus accessibles sur l'ensemble des arrêts des lignes régulières du territoire. A noter que le nombre d'arrêt évolue constamment au fil de l'adaptation du réseau aux besoins de la population. Les travaux de mise en accessibilité de ces points d'arrêts sont réalisés par les communes et se sont ainsi poursuivis en 2023.

### Lignes régulières

- Etat d'avancement de la mise en accessibilité des arrêts :

- 545 arrêts accessibles (515 en 2022)
- Sur les 324 arrêts prioritaires: 286 accessibles soit **88%** (86% en 2022)

- 2 ateliers en situation dans 3 types de bus pour faire évoluer la flotte et prévoir des véhicules adaptés
- La formation des chauffeurs

Dans la continuité du travail mené dans le cadre de la constitution d'une base de données accessibilité et afin de parvenir à une homogénéisation en matière d'information géographique (définition d'indices d'accessibilité), un recensement terrain a été entrepris pour permettre de qualifier l'état d'accessibilité des points d'arrêt prioritaires.

Par ailleurs, dans le cadre du projet HIT, Lorient Agglomération a travaillé avec la CTRL et l'ADAPEI 56, association ayant pour vocation

de rassembler les parents et amis de personnes en situation de handicap intellectuel, sur la structuration d'un partenariat pour proposer des sessions d'accompagnement à l'usage des lignes régulières de transport collectif.

En parallèle l'ADAPEI 56 a recueilli la parole de 12 personnes en situation de handicap (4 familles de handicap représentées) fréquentant le foyer Avel-Vor pour connaître les freins à l'usage des transports collectifs et du service de transport PMR.

Les répondants sont satisfaits ou plutôt satisfaits du service (75%) et les pistes d'amélioration relevées concernent principalement l'information à l'arrêt de bus et la sonorisation des bus.

En complément des lignes régulières de transport collectif, depuis 1977, un service de transport adapté pour les personnes à mobilité réduite (PMR) est proposé sur le territoire. Il s'agit d'un réel levier d'inclusion dans la société.

Actuellement, sur le territoire de Lorient Agglomération, le service fonctionne tous les jours (sauf le 1er mai) sur inscription et réservation préalable, pour des déplacements occasionnels ou réguliers. Le tarif d'un voyage est de 1,50€ TTC, soit le même tarif que sur l'ensemble du réseau.



### Le service en quelques chiffres

- 11 véhicules spécifiques (dont 4 en propre renouvelés à l'été 2024)
- 15 900 courses par an, 348 000 km,
- 175 utilisateurs par mois

Dans le cadre de son plan de formation, la société de transport exploitant le service de bus et bateau bus, IziLo Mobilité poursuit ses

formations à destination de conducteurs de bus visant à améliorer la prise en charge de personnes à mobilité réduite.

Dans le cadre du projet HIT, l'agglomération a déployé un système d'aide à l'exploitation et à l'information des voyageurs dans les bus permettant d'accéder aux informations voyageurs sous formes sonores et visuelles (écrans) dans les bus et certains arrêts.

## L'accès aux activités de loisirs



### Les balades confort

Développement de balades accessibles à tous que ce soit au bord de la mer ou à la campagne

- Toutes les personnes, quel que soit le handicap, personnes séniors, avec poussette
- **26 balades confort et accessibles sur l'Agglo**
- Répertoriées dans l'appli « Rando Bretagne Sud » + guide



### La marque Tourisme & handicap (T&H)

T&H seule marque d'Etat attribuée aux pro. touristiques qui s'engagent dans une démarche d'accessibilité

- 14 structures labellisées
- Audit gratuit pour les hébergeurs, les structures de loisirs, les restaurants du territoire

- **Les balades confort**



Lorient Agglomération développe depuis 2015 des balades confort, accessibles à tous pour une détente au bord de la mer ou à la campagne.

Ces parcours sont accessibles à toutes les personnes : quel que soit le type de handicap, mais aussi les personnes seniors ou les familles avec une poussette par exemple.

Actuellement, 25 balades confort sont proposées sur le territoire de Lorient Agglomération.

Elles sont répertoriées dans l'application numérique « Rando Bretagne Sud » disponible sur smartphone ou tablette. Cet outil permet de visualiser et de suivre les itinéraires des parcours de manière géolocalisée et de bénéficier de diverses informations (synthèse vocale, point d'intérêt, direction, distance, temps de parcours, ...). Ces balades sont également répertoriées au sein d'un guide disponible au format numérique et format papier dans les offices de tourisme édité au printemps 2023 dans une nouvelle version.

- **La marque Tourisme & Handicap**

Tourisme & Handicap (T&H) est la seule marque d'État attribuée aux professionnels du tourisme qui s'engagent dans une démarche de qualité ciblée sur l'accessibilité aux loisirs et aux vacances pour tous.

La marque identifie les établissements répondant aux besoins spécifiques des touristes en situation de handicap quel que soit leur difficulté, dans 6 filières d'activités : hébergements ERP et non-ERP, restauration, sites de loisirs, offices de tourisme, lieux de visite.

Lorient Agglomération s'est engagée dans une démarche de marquage de ses propres équipements publics touristiques (en parallèle, des actions de sensibilisation sont mises en œuvre auprès des acteurs publics et privés afin de développer l'offre sur le territoire.



14 sites sont marqués Tourisme & Handicap :

- Hébergements ERP : camping Entre Terre et Mer à Pont-Scorff (handicaps auditif et mental) ; résidence de Kerguelen Sport et Océan à Larmor-Plage (handicaps auditif, mental, moteur et visuel) ;
- Hébergements non-ERP (moins de 15 personnes) : gîte Le Verger à Caudan (4 familles de handicaps) ; gîte de Kerantarf (4 familles de handicap) ; gîte de la Maison en Bois de Kervignec à Riantec (handicaps auditif, mental, moteur)
- Offices de tourisme : Groix, Hennebont, Larmor, Port-Louis (4 familles de handicap)
- Loisirs : sentier de randonnée de La Charbonnière à Inzinzac-Lochrist (handicaps auditif, mental et moteur), plage de l'Anse du Stole à Ploemeur (handicaps auditif, mental et moteur) ; Parc des Expositions de Lanester (4 familles de handicaps)
- Visite : Cité de la Voile Eric Tabarly (4 familles de handicaps), Sous-marin Flore S645 et son musée (handicaps auditif et mental)

Dans le cadre du projet Handicap Innovation Territoire, l'objectif est de porter l'offre à 20 sites d'ici 2027.

En 2023, les missions d'accompagnement vers le label et la mise en accessibilité des sites touristiques du territoire, se sont concrétisés par les pré-audits de 5 nouveaux établissements :

- Hébergements ERP : Ilot de Kergaher (Guidel)
- Hébergements non-ERP (moins de 15 personnes) : La Passagère (Quistinic)
- Loisirs : Golf Bluegreen (Quéven) ; Plages de Toulhars et de Port Maria (Larmor-Plage)
- Visite : Haras National (Hennebont)
- Restaurant : Mesclun (Lorient)

- L'accessibilité aux activités nautiques



Des élévateurs manuels ont été mis en place sur le territoire pour faciliter l'embarquement des personnes à mobilité réduite.

Sont équipés les sites de :

- Lorient - Cité de la Voile Éric Tabarly
- Larmor-Plage - Port du Kernevel
- Inzinzac-Lochrist - Parc d'eaux vives de l'île de Locastel
- Port de Lorient - Lorient

Ce type d'équipement, ingénieux et confortable, permet à toute personne à mobilité réduite de pratiquer les sports nautiques (handivoile, kayak,...).

## L'insertion professionnelle

Participation au dispositif national DuoDay qui vise à rapprocher les personnes en situation de handicap du monde professionnel en milieu ordinaire le 23 novembre 2023

- 7 stagiaires dans les services de Lorient Agglomération
- 6 communes de l'agglomération également participantes (Caudan, Hennebont, Lanester, Lorient, Quéven et Quistinic)



Actions de promotion du dispositifs auprès des employeurs privés en partenariat avec la CCI du Morbihan et les acteurs de l'emploi et de l'insertion professionnelle

Opération 

## Evènementiel

### « Les Accessibles »



Programme complet sur [www.hit-lorient.bzh](http://www.hit-lorient.bzh)

Pour la deuxième année consécutive, Lorient Agglomération a organisé un mois du handicap « Les Accessibles » en novembre. Cet événement organisé dans le cadre du projet Handicap Innovation Territoire, a été l'occasion de découvrir les nombreuses initiatives du territoire et d'aller à la rencontre des acteurs qui favorisent l'inclusion des personnes en situation de handicap grâce à des ateliers, des visites, des activités à destination des particuliers et des professionnels.

## Base de données d'accessibilité

La mission Systèmes d'Informations Géographiques de Lorient Agglomération travaille sur la constitution d'une base de données décrivant l'accessibilité de la chaîne de déplacement (voirie, transports collectif, ERP). Un outil cartographique a été développé et permet de :

- suivre l'évolution de la mise en accessibilité des différents maillons de la chaîne de déplacement
- mettre en place un calculateur d'itinéraire multimodal visant à informer les personnes du degré d'autonomie des trajets souhaités

Afin de disposer de données d'accessibilité plus complètes et actualisées, une collecte de données terrain entamée en 2023 sera prolongée en 2024. Les communes ont été sollicitées pour sélectionner les secteurs à cartographier par l'agglomération sur leurs territoires.

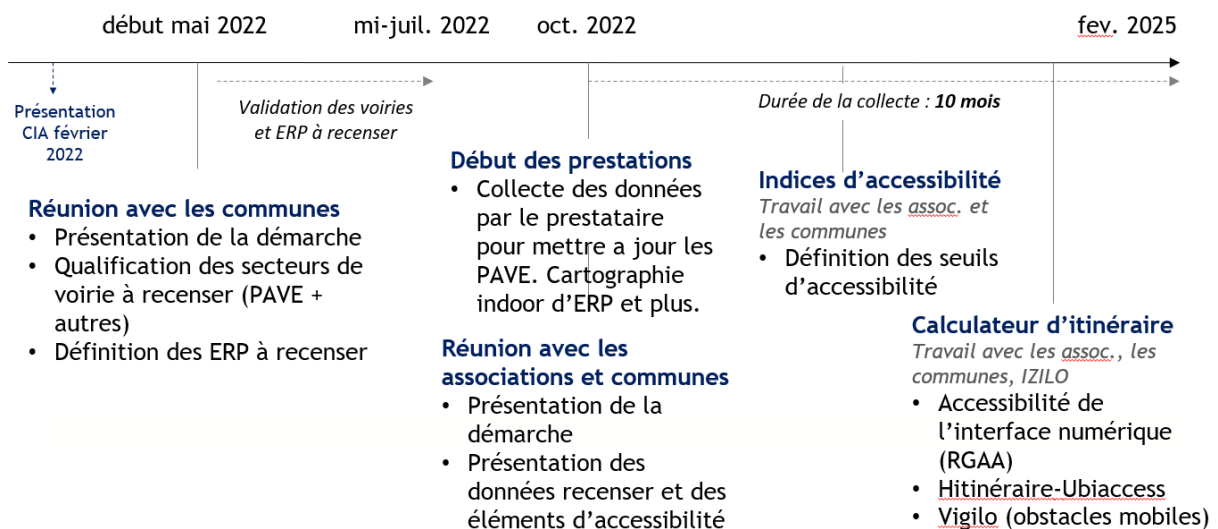


Poursuite de la valorisation des données accessibilité entamée en 2021 et qui se poursuivra jusqu'en 2024.

Un outil de collecte national est en cours d'expérimentation sur trois territoires : Marseille, Lons le saunier et Evian

Objectifs :

- Suivre l'évolution de la mise en accessibilité des différents maillons de la chaîne de déplacement et remise à jour des PAVE (certaines voiries et certains ERP publics)
- Une évolution du calculateur d'itinéraire multimodal visant à prendre en compte les obstacles temporaires, interopérable avec le SAEIV de Lorient Agglomération pour mieux informer les personnes du degré d'autonomie des trajets souhaités



## Formation à l'accueil des personnes en situation de handicap

Un meilleur accès aux espaces et services publics passe également par un renforcement de la formation et de la sensibilisation des acteurs.

De 2014 à 2019, près de 70 agents par an ont été formés à l'accueil de personne en situation de handicap.

En 2021, dans le cadre du projet HIT, le choix a été fait de poursuivre ce type de formation tout en élargissant le public visé et en ambitionnant d'accroître significativement le nombre de personnes formées.

Ces formations sont, en premier lieu, destinées aux agents et élus des collectivités locales et opérateurs de services publics.

8 sessions ont eu lieu sur l'année 2023 pour 88 personnes.

Des modules pédagogiques spécifiques seront créés par la suite afin de sensibiliser des acteurs qui ne sont pas forcément en contact direct avec des personnes (exemple : agents et décisionnaires réalisant des travaux de voirie).



# Annexe : feuilles de route des groupes de travail thématiques



## Information & communication

- Signalétique dans les espaces publics
- Journées de sensibilisation pour les professionnels et « boîte à outils du bien accueillir les personnes en situation de handicap » - Opération HIT
- Création d'une plateforme numérique de services accessibles (information actualisée sur les offres sportives, culturelles et de loisirs du territoire) - Opération HIT
- Création d'un centre de ressources collaboratif sur la formation autour du handicap - Opération HIT
- Accessibilité des sites web de Lorient agglo et du projet HIT - Opération HIT
- Charte Ethique du CoWork'HIT
- Trophée accessibilité des actions réalisées par les communes de l'agglo
- De nouveaux sujets ont également été proposés :
  - Améliorer l'accessibilité dans les ERP au travers des nouvelles technologies
  - Améliorer la prise en compte du handicap intellectuel
  - Participation financière publique pour favoriser les événements accessibles
  - Présence du handicap au forum des associations



## Bâtiments & logements

- Rapprocher l'offre des logements sociaux accessibles des besoins des personnes en situation de handicap - Opération HIT
- Handimap : zoom sur les bâtiments publics accessibles - Opération HIT
- Cahier des charges pour les logements adaptés et évolutifs - Opération HIT
- Accessibilité du véhicule itinérant du PIMMs qui accompagnera les personnes en situation de handicap dans leur accès au numérique - Opération HIT
- Kit domotique : aide à la définition des besoins (en collaboration avec le CoWork'HIT) - Opération HIT
- Recensement des logements touristiques accessibles
- Expérimentation d'une conciergerie solidaire et recensement des logements accompagnés et partagés pour favoriser l'autonomie - Opération HIT
- De nouveaux sujets ont également été proposés :
  - Accessibilité du logement à partir d'une aide robotique
  - Organisation de la vie à domicile des seniors
  - Aides financières
  - Accompagnement dans les logements et à la vie sociale
  - Pour un habitat plus durable



## Loisirs, sport, tourisme et culture

- Accessibilité des équipements culturels, sportifs, touristiques et de loisirs - Opération HIT
- Handisport : acteurs et pratiques
- Accessibilité des événements / animations culturelles
- Actualisation du guide « balades confort » - Opération HIT
- Création d'une plateforme numérique pour l'accès à l'offre de loisirs - Opération HIT
- Accessibilité des plages
- Accessibilité des sentiers côtiers
- Label Tourisme et Handicap - Opération HIT
- De nouveaux sujets ont également été proposés :
  - Handisport : Quelle place pour les personnes âgées ?
  - Accessibilité des plages
  - Accessibilité des sentiers côtiers



## Espaces publics & transports

- Accessibilité des équipements de transport collectif
- Accessibilité de la voirie : comment faire mieux ?
- Service de transport de substitution
- Modes de déplacement accessibles en zone rurale
- Optimisation du mobilier urbain pour un espace public plus accessible
- Opération HIT : accompagnement de personnes en situation de handicap vers l'usage des transports collectifs
- Accessibilité des ports de plaisance
- Communication sur l'offre de transport en temps réel
- Accessibilité des gares et accompagnement